



**PRÉFET  
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet  
Service des sécurités  
Service interministériel de défense  
et de protection civiles

**Passage en vigilance rouge canicule  
samedi 20 juin 2026 à 16h**

Le Préfet de Lot-et-Garonne vous informe du passage en vigilance rouge canicule ce jour à 16h, pour un **début d'évènement demain, dimanche 21 juin 2026 à 12h.**

**Situation :**

Météo-France prévoit une forte montée des températures pour les jours à venir. L'épisode caniculaire s'annonce étendu, durable et intense.

**Evolution prévue :**

**Pour demain, dimanche 21 juin,** les températures maximales seront comprises entre 38 et 40 degrés.

Températures pour la nuit suivante : entre 22 et 25 degrés, 21 degrés dans la vallée de la Garonne, du confluent à l'Agenais.

**Pour la journée de lundi 22 juin :**

Températures maximales pour le jour : comprises entre 39 et 42 degrés.

Températures minimales pour la nuit : entre 22 et 24 degrés, et 26 degrés sur le Pays de Serres.

**Pour la journée de mardi 23 juin :**

Températures maximales : de 38 à 42 degrés.

**Il est conseillé aux maires de :**

- Informer et alerter :
  - Ses propres services ;
  - Les structures et établissements relevant de sa compétence, dont les crèches municipales, les structures d'accueil de jeunes enfants et mineurs relevant de sa compétence et les centres communaux d'action sociale (CCAS) ;
  
- Mettre en place la cellule communale de suivi, et activer son plan communal de sauvegarde (volet gestion sanitaire des vagues de chaleur) (les maires voudront bien informer le COD de l'activation de leur PCS : [pref-cod47@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-cod47@lot-et-garonne.gouv.fr)) ;

- Diffuser les recommandations sanitaires par tout moyen (tracts, panneaux lumineux, affiches...), activer un numéro vert d'appel le cas échéant ;
- Faire contacter les personnes fragiles isolées (personnes en situation de dépendance, âgées, à mobilité réduite ou handicapées...);
- Organiser le transport des personnes vulnérables habitants dans des logements mal adaptés aux fortes chaleurs, vers des lieux rafraîchis avant la période la plus chaude de la journée ;
- Mettre à disposition des populations, notamment des populations vulnérables, les localisations des espaces verts, fontaines, points d'eau potable, locaux collectifs disposant de pièces climatisées ou rafraîchies (application smartphone, carte interactive sur le site de la commune, panneaux lumineux...);
- Faire appel en tant que de besoin aux antennes de proximité des associations nationales et aux associations locales, aux volontaires du service civique ;
- Assurer un suivi spécifique des décès sur sa commune ;
- Tenir informé le préfet des actions mises en œuvre et des difficultés éventuelles rencontrées ;
- Exceptionnellement et temporairement, aménager les horaires des chantiers, notamment du BTP, sur la voie publique.
- S'agissant des manifestations et rassemblements, je vous rappelle les mesures suivantes :
  - o Les **manifestations sportives de plein air sont interdites** du samedi 20 juin à 10h jusqu'au dimanche 21 juin 2026 à 23h59 en Lot-et-Garonne (arrêté préfectoral du 19 juin 2026)
  - o Reporter, aménager, ou en cas de nécessité interdire, toute manifestation ou grand rassemblement sur sa commune dont il a connaissance ;
  - o **S'agissant des festivités de la fête de la musique, elles restent maintenues mais doivent faire l'objet d'une attention particulière selon leurs conditions d'organisation. Par ailleurs, la consommation d'alcool sur la voie publique sera interdite à l'occasion de la Fête de la musique.**

Le SIDPC reste à votre disposition pour tout complément d'information au 06.85.30.11.90.

**VIGILANCE CANICULE**



RESPECTEZ les consignes des autorités

INFORMEZ-VOUS auprès de Météo-France et de votre préfecture



En cas de malaise ou de troubles du comportement appelez le 15



Ne vous exposez pas. Protégez-vous au maximum de la chaleur et arrêtez toute activité physique et sportive



Protégez les personnes les plus fragiles et prenez des nouvelles de vos proches

